



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 15 - Actualisation de la liste des emplois permanents - Création d'un poste de technicien réseaux auprès de la Direction Voirie et Déplacements Urbains

Actualisation de la liste des emplois permanents
Création d'un poste de technicien réseaux
auprès de la Direction Voirie et Déplacements Urbains

Rapporteur : Mme l'Adjointe MICHEL

| | Date | Avis |
|-----------------|------------|----------------------------------|
| Commission n° 2 | 22/06/2018 | Favorable unanime (1 abstention) |

I - Contexte

Depuis 2014, le service Systèmes et Réseaux de la Direction accompagne, dans le domaine de l'éclairage public et des réseaux, le Grand Besançon et les communes qui le souhaitent.

Une aide technique est ainsi apportée sur des sujets comme les Voiries d'Intérêt Communautaire, les ZAE, l'opération Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ou bien encore la Rocade Nord-Ouest.

Cette mission d'assistance entraîne une surcharge de travail et nécessite une nouvelle répartition des tâches au sein du service Systèmes et Réseaux.

II - Evolution envisagée

Il est nécessaire de créer un poste de technicien réseaux à temps complet dans les effectifs permanents de la Ville de Besançon.

Ce poste à temps complet relèvera du cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

Placé sous l'autorité du chef du service Systèmes et Réseaux de la Direction Voirie et Déplacements, il aura pour missions principales :

- de participer à la conception des projets relatifs aux réseaux d'éclairage public et d'installations électriques sur le Domaine Public,
- de réaliser des études sur son domaine d'expertise : états des lieux et diagnostic, génération de solutions, avant-projets, projets détaillés et dossiers d'exécution des travaux en régie ou par des entreprises,
- de rédiger les cahiers des charges des différents marchés, les cadrages techniques des prestataires et les pièces techniques nécessaires aux dossiers de subventions et aux dossiers administratifs (ABF, monuments historiques, etc.),
- d'assurer le suivi des travaux et le pilotage quotidien des contrats des prestataires,
- de participer au développement et à la mise au point des projets sur l'espace public dans les domaines électriques, électroniques, automatisme, vidéo, réseaux et systèmes complexes.

La création du poste de technicien est financée par les recettes issues de la facturation des interventions auprès du Grand Besançon et des communes (en 2017, le montant des recettes pour ces prestations est de 44 064 €).

Le recrutement interviendra dès que possible.

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur :

- la création d'un poste de technicien réseaux relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux au sein de la Direction Voirie et Déplacements,

- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUIL. 2018



Contrôle de légalité